

Communiqué de presse

Gland, le 8 mars 2014

La municipalité prend acte

La municipalité de Gland prend acte du rejet du projet de construction d'une piscine couverte à Montoly. Elle affiche une certaine tristesse devant ce vote. Elle reste convaincue que le projet était bon, mais respecte la sanction populaire de ce jour.

Depuis près de cinquante ans, les municipalités successives de notre village, puis de notre ville, ont eu à cœur de proposer aux Glandaises et aux Glandois des équipements pour les sociétés, des salles et installations sportives, des lieux culturels qui accompagnent entre autres la hausse démographique. Ainsi, encore aujourd'hui, la réputation de notre localité demeure la qualité de sa vie associative. Le projet de piscine couverte s'inscrivait en prolongement de cette politique favorisant les activités.

Les autorités glandoises, le conseil communal et la municipalité, devront dès lors s'interroger sur le sens de ce veto démocratique. Après plusieurs années d'investissements financiers mais surtout humains autour de ce projet, il s'agit de renouer avec une vision positive de notre ville et construire, avec la population, un environnement heureux qui la satisfasse.

La municipalité tient à remercier toutes les personnes qui se sont engagées en faveur de ce projet.

Contacts : M. Gérald Cretegny, syndic : 079 692 35 76

M. Thierry Genoud, municipal des bâtiments : 079 217 44 62

M. Daniel Collaud, municipal des finances : 079 515 68 30

M. François-Xavier Paccaud, délégué à la communication : 079 299 87 64